

FORMATION

Toutes
filiales



• AGROBIO PÉRIGORD •
Les Agriculteurs BIO de Dordogne

18 - 19
Avril
2024

Diagnostic bio-électronique : eau, sol et produits de traitement

Objectif

Formation aux différentes techniques d'expertise afin de définir un diagnostic pour être autonome en agrobiologie.

Pré-requis

Avoir des notions de biodynamie

Description

- Comprendre le rôle de l'eau dans la transformation des aliments pour la plante
- Utiliser un PHmètre et de son électrode
- Mesurer des paramètres pH et Redox pour les extraits fermentés de plantes et infusions
- Connaître les paramètres magnétiques et électriques du sol et de la maladie sur feuille
- Etalonner un conductivimètre et mesurer la conductivité des produits de traitement
- Comprendre l'influence de la nature géologique du sol sur les végétaux
- Comprendre le paramagnétisme et diamagnétisme



Crédit photos : Eric Petiot

Public visé

- Agriculteur, conjoint collaborateur, cotisant solidaire, aide familial
- Porteur de projet en agriculture (installation ou conversion)
- Salarié du secteur agricole ou agro-alimentaire

Moyens pédagogiques

Présentation en salle et échanges avec les participants
Présentation Powerpoint
Documents pédagogiques disponibles sous format électronique
Travail collectif en atelier/observations terrain

Evaluation

Fiche d'évaluation des acquis en début et fin de session et un questionnaire de satisfaction à l'issue de la formation
Quizz pendant la formation

Informations pratiques

Date limite d'inscription : 8 avril 2024

Nombre de places : 15

Date : 18 - 19 avril 2024

Adresse(s) : Salle des fêtes (le bourg) 24500 Saint Aubin de Cadelech

Durée : 14 heures (2 jours)

Horaires : 9h00-13h00 et 14h00-17h00

Repas : Amener son repas

Intervenant(s) : Eric PETIOT, formateur en phytothérapie et agriculture énergétique, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet.

Responsable de stage

Claire Maisonneuve – Technicienne viticole AB
07 88 02 29 38 c.maisonneuve@agrobioperigord.fr

Tarifs & prise en charge

- Selon le statut du bénéficiaire, voir les [Conditions Générales de Services](#)
- **NOUVEAUTÉ** : des frais de formation sont systématiquement demandés à l'inscription, ils sont de 15 € par jour de formation
- Le montant à régler, en fonction de votre statut, vous sera communiqué via la convention de formation venant finaliser votre inscription

EN CHIFFRE

265 stagiaires et 29 formations en 2022.
Taux de satisfaction global : 93.1%

A renvoyer au responsable de stage avant le lundi 8 avril 2024

accompagner de votre règlement - l'inscription sera effective à réception de l'intégralité des documents

Bulletin d'inscription Diagnostique et expertise

Nom : Prénom :

Structure :

Date de naissance (exigée par Vivéa) : ____ / ____ / _____

Adresse :

Code postal : Commune :

Téléphone : Courriel :

Votre statut chef d'exploitation cotisant solidaire conjoint collaborateur

aide familial porteur de projet en agriculture salarié secteur agricole et para-agricole

salarié hors secteur agricole ou fonctionnaire autre, préciser :

Adhérent à une association du réseau FNAB : Non Oui, laquelle :

Quelles sont vos attentes pour la formation ?

Je souhaite covoiter Je souhaite trouver une solution d'hébergement

J'ai lu et j'accepte les conditions générales de service et la politique de confidentialité (RGPD) Je joins le chèque relatif aux frais de formation s'élevant à 30€

Je veux être recontacté pour échanger sur de possibles adaptations des modalités de formation à ma situation (Personne en situation de handicap)

Fait à :

le

Signature :